

AFFILIER UNE ASSOCIATION

1. Remplir, dater et signer le bulletin d'adhésion (voir Bulletin d'adhésion vierge)

2. L'adresser à :

CDRP76

99, route de Dieppe

76770 MALAUNAY

en 2 exemplaires, accompagnés des pièces demandées :

- ✚ une copie des statuts (voir Statuts types)
- ✚ la composition complète du Comité Directeur ou/et du bureau
- ✚ une copie de la parution au JO ou le récépissé de déclaration en Préfecture (ou sous-Préfecture)
- ✚ éventuellement les demandes de licence (voir Bordereau de demande de licences) accompagné de son bordereau de règlement (voir Bordereau de règlement des licences) et d'un chèque du montant correspondant. Ne pas inclure dans le montant du chèque la première cotisation annuelle de l'association (40 ou 60€). Elle est offerte la première année par le Comité de Seine-Maritime. Préciser simplement le nombre d'adhérents espéré dans l'Association.

3. C'est le Comité qui transmet le dossier à la FFRandonnée. Elle informe ensuite l'Association dans un délai relativement court de son adhésion.